

A vertical bar with a blue top section and a white bottom section is positioned above the title.

POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES





SAASWEDO EST PORTÉ PAR LA CONVICTON QUE L'ENTREPRISE DE DEMAIN SERA RESPONSABLE.

Le Groupe C.F.I. et ses filiales MOBILITY Plus, SAASWEDO et TAAS sont convaincues que le numérique responsable doit devenir la première préoccupation des entreprises.

Aujourd'hui cette conviction nous amène à renforcer nos engagements RSE dans chacun de nos process métiers dont celui des achats.

La présente politique achat engage à considérer les impacts sociaux, environnementaux et sociétaux dans nos achats de biens et de services et ce, pour chaque étape du processus achat depuis l'expression du besoin jusqu'au complet paiement des factures fournisseurs.

Pour construire et consolider des relations durables, le Groupe C.F.I. et ses filiales entend que ses fournisseurs et partenaires respectent ces engagements sociaux, environnementaux et sociétaux.

La politique achats responsables du Groupe C.F.I. et ses filiales s'appuie sur trois axes :

- Le cycle de vie du produit
- Le développement des achats solidaires
- Le respect de délais de paiement fournisseurs
- Le respect par les fournisseurs et leurs sous-traitants des Droits de l'Homme, de la législation sociale et des conditions de travail

C'est avec fierté que nous collaborons avec nos fournisseurs et partenaires pour chacun de nos projets en partageant ainsi nos convictions et valeurs en matière RSE et ce, pour la satisfaction de nos clients.

Les co-fondateurs du groupe CFI

A Paris le 04 mars 2022

CFI

Damien BRETILLOT
CEO

SAASWEDO

Christian COR
CEO

TAAS & MOBILITYS PLUS

Gilles MEZARI
CEO



NOS VALEURS

Gilles MEZARI :

“ Au sein du Groupe CFI, nous croyons au développement de nos quatre valeurs fondamentales : Responsabilité, Ethique, Engagement et Innovation qui permettent de créer des liens de confiance, solides et durables, avec nos fournisseurs et partenaires ! ”

Damien BRETILLOT :

“ Mettre en œuvre une politique d’achat responsable, c’est joindre l’acte à la parole quand on a des ambitions en matière de RSE. Dans sa gouvernance le Groupe CFI est engagé dans une démarche de progrès en mobilisant ses collaborateurs. ”

Christian COR :

“ La mise en place de notre politique d’achats responsable est en cohérence avec les valeurs du Groupe CFI. Les engagements sont réciproques avec nos fournisseurs et chacun s’engage au respect de l’éthique, la protection de l’environnement et le progrès social.”



UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

Le développement du Groupe CFI et les exigences de ses parties prenantes en matière de RSE ont comme impact la nécessité d'une gouvernance encore plus responsable. Cette nouvelle vision implique de renforcer notre fonction achat en la structurant notamment par la présente politique achats responsables.

Pour garantir sa mise en œuvre, la gouvernance du Groupe CFI a décidé de s'engager en signant la Charte Relation Fournisseur et Achats Responsables (RFAR) et le manifeste de Planet Tech'Care. Le Groupe CFI fait aussi partie de la communauté LUCIE.

Notre engagement responsable se poursuit par la volonté d'obtenir le Label RFAR et l'attestation ISO20400, attestant ainsi sa volonté en faveur d'une politique sociale, environnementale et sociétale durable appliquée à notre processus achat.



UNE CONDUITE DES AFFAIRES ETHIQUE

La fiabilité, l'honnêteté, la droiture et la confiance réciproque, à l'interne comme à l'externe, sont les principes fondamentaux profondément ancrés dans la culture d'entreprise du Groupe CFI et ses filiales.

Le Groupe CFI a mis en place une base documentaire relative à notre démarche d'achat responsable et notamment :

- Une charte éthique signée par nos collaborateurs
- Une politique anti-corruption
- Une charte RSE signée par nos fournisseurs et partenaires
- La présente politique achats responsables

Ces documents sont les lignes de conduite de tous les collaborateurs du Groupe CFI et ses filiales d'une part, et de tous nos fournisseurs partenaires d'autre part.

Nous rejetons toute forme de corruption. Nous respectons l'intégralité des lois et réglementations en vigueur.

La corruption entrave la concurrence et bloque l'innovation. Elle nuit à la prospérité et à la réputation des entreprises.

Le Groupe CFI et ses filiales n'acceptent aucune forme de corruption, qu'il s'agisse d'offrir comme de solliciter ou d'accepter un avantage indu.

Nous refusons strictement les pots-de-vin ayant pour but d'obtenir des commandes ou d'accélérer les processus décisionnels.



LES ENGAGEMENTS DU GROUPE CFI

ENVERS SES FOURNISSEURS

LA PROCEDURE ACHATS

Pour garantir le respect des engagements de sa démarche d'achat responsable, le Groupe CFI et ses filiales ont mis en place une procédure achats qui débute depuis la définition du besoin jusqu'au complet paiement des factures fournisseurs.

L'objectif de cette procédure est de :

- Cadrer les besoins achats du Groupe CFI et ses filiales, et, de garantir la réalisation des prestations conformément aux attentes des prescripteurs
- Garantir une équité de traitement envers les fournisseurs
- Considérer des critères RSE dans la sélection et l'évaluation des fournisseurs
- Respecter les délais de règlement des fournisseurs
- Assurer un suivi optimal des relations avec les fournisseurs

Les différentes étapes de la procédure achats sont suivies et respectées par les référents achat du Groupe CFI ou de l'une de ses filiales, et notamment : la définition du besoin, la rédaction du cahier des charges, la consultation des fournisseurs, l'évaluation selon plusieurs critères RSE, la négociation, la sélection de l'offre qui répond à nos critères économiques et RSE et la contractualisation.

Le Groupe CFI et ses filiales recommandent l'application de contrats pluriannuels permettant aux fournisseurs la mise en place d'un plan de progrès pour atteindre les objectifs RSE.

LA SELECTION DES FOURNISSEURS

Le groupe CFI et ses filiales valorisent les fournisseurs engagés dans une démarche de responsabilité sociale, sociétale et environnementale via l'existence d'une politique interne et/ou de certifications environnementales.

Dans le cadre de ses consultations fournisseurs, le groupe CFI et ses filiales s'engagent à respecter les pratiques suivantes :

- Achats de prestation et fourniture sur la base d'une prescription qui permet d'apprécier la recevabilité technique, commerciale et RSE des offres fournisseurs, en prenant en compte le coût complet de la prestation et/ou de l'achat de fourniture.
- Choix des fournisseurs selon un processus achat et de sélection transparent, équitable et impartial, en fonction de critères prédéfinis, incluant notamment l'impact environnemental et social des produits et prestations proposés.
- Communication aux fournisseurs non retenus des raisons de leur non-sélection.



REVUE DES FOURNISSEURS

Le groupe CFI et ses filiales recommandent la mise en place d'une revue de contrat pouvant aboutir à une évaluation annuelle pour tous les fournisseurs disposant d'un contrat pluriannuel.

CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le groupe CFI et ses filiales s'engagent à maintenir confidentielles les informations techniques, commerciales et financières communiquées par les fournisseurs et à leur garantir le droit à la propriété intellectuelle.

RISQUE DE DEPENDANCE ECONOMIQUE

Le groupe CFI et ses filiales veillent à ce que les fournisseurs ne soient pas en état de dépendance économique vis-à-vis de l'entreprise.

Si le recours à un fournisseur - qui serait dans une telle situation de dépendance économique (start-up innovante, indépendant disposant d'une compétence rare...) - est essentiel pour le groupe CFI et ses filiales, une collaboration peut être envisagée. Un plan d'actions sera alors mis en place conjointement avec le fournisseur concerné afin d'accompagner cette dépendance économique et faire en sorte que celle-ci diminue au fil du temps.

Le fournisseur et le groupe CFI et ses filiales feront régulièrement un point afin de suivre les actions mises en place pour sortir de l'état de dépendance. Ces échanges seront notifiés à l'issue de chaque réunion.

POLITIQUE ANTI-CORRUPTION

Le groupe CFI et ses filiales défendent une politique stricte de lutte contre la corruption. Les collaborateurs du groupe CFI et ses filiales ont l'interdiction d'accepter une quelconque rétribution, prestation ou avantage financier, direct ou indirect de la part des fournisseurs potentiels et/ou déjà référencés. La Charte éthique et la Politique Anticorruption du groupe CFI et ses filiales est signée par chaque référent achat du groupe CFI et ses filiales.

CONFLIT D'INTERET

Les référents achats du groupe CFI et ses filiales doivent veiller à ne pas se trouver en situation de conflit d'intérêt dans le cadre de leurs relations avec les fournisseurs et partenaires.

MODALITES DE REGLEMENTS

Régler dans les délais les factures fournisseurs est l'un des piliers de la politique achats responsables du groupe CFI et ses filiales.



Le groupe CFI et ses filiales ont mis en place un dispositif garantissant la mise en paiement de toute facture deux (2) jours avant l'échéance sauf en cas de litige. Dans ce cas exceptionnel, les factures concernées sont traitées au cas par cas.

COMMUNICATION

Dans l'hypothèse où un litige ne puisse être résolu avec l'interlocuteur habituel, le groupe CFI et ses filiales ont nommé deux interlocutrices dédiées :

Correspondant PME : Madame Pauline PISSELOUP

pauline.pisseloup@taas.fr

06 63 35 66 27

Médiateur interne : Madame Virginie THIBAUT

virginie.thibault@taas.fr

07 61 42 94 12



LES ENGAGEMENTS DEMANDÉS AUX FOURNISSEURS ENVERS LE GROUPE CFI

ENGAGEMENT SOCIAUX

Le fournisseur s'engage à être conforme à la loi et aux textes internationaux et nationaux en vigueur dans le pays où il exerce ses activités. Le fournisseur s'engage notamment à respecter les principes énoncés par l'Organisation Internationale du Travail, celles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme notamment et Lucie 26000, en termes de :

- Droit des humains
- Discrimination
- Harcèlement
- Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants
- Liberté syndicale et droit de négociation collective
- Condition de travail (rémunération, heures de travail, santé et sécurité, formation)

ENGAGEMENT ÉTHIQUES

Le fournisseur veille à conduire ses activités conformément aux principes définis dans la Charte Éthique de SAASWEDO, et s'engage à ne pas être impliqué de quelque manière que ce soit dans un quelconque acte de corruption, d'extorsion ou de détournement de fonds, ni dans une forme de versement de pots-de-vin.

Le fournisseur se doit de prévenir et de s'interdire les pratiques suivantes :

- Blanchiment d'argent ;
- Pot de vin ;
- Conflit d'intérêt, corruption ou fraude ;
- Comportement anti-concurrentiel ;
- Divulguer les données à caractère personnel des collaborateurs et les utiliser à une autre fin que celles pour lesquelles elles ont été transmises, comme prévu dans le règlement européen sur la protection des données des personnes physiques (RGPD).

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAUX

Le fournisseur doit se conformer aux dispositions et normes environnementales qui sont applicables à son activité, et observer ces pratiques d'éthique environnementale dans tous les lieux où il opère. De plus, le fournisseur doit être en capacité d'apporter la preuve de l'amélioration constante de ses performances en matière d'impact environnemental.

Le Groupe CFI et ses filiales portent ainsi une attention particulière aux pratiques suivantes :



- Conception de produits et services avec prise en compte des considérations environnementales ;
- Réduction et limitation des émissions de gaz à effet de serre, de l'utilisation de ressources
- (énergie et eau) et matières premières non-renouvelables, et de produits non respectueux de l'environnement ;
- Restriction maximale des déchets et polluants ;
- Responsabilisation de ses collaborateurs concernant la production de déchets, et mise en place de dispositifs destinés à limiter le gaspillage et optimiser le recyclage.



LES ENGAGEMENTS DU GROUPE CFI EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe CFI et ses filiales s'engagent à :

- Diminuer son impact environnemental à travers ses activités achats
- Sensibiliser et former ses acheteurs à la démarche d'achat responsable
- Intégrer le coût complet et l'impact environnemental avant toute décision d'achat
- Analyser l'empreinte carbone des activités fournisseurs (Scope 3)

Les référents achats du Groupe CFI et ses filiales seront force de proposition en matière d'impact environnemental auprès des fournisseurs qui pourront ainsi mettre en place des actions issues d'un bilan carbone et réduire leur facture énergétique.

La réussite de cette politique passe par une intégration systématique du développement durable dans les pratiques achats de l'entreprise.

Dans le processus achat, cela se traduit par :

- Un questionnement des besoins en collaboration avec les prescripteurs et les utilisateurs internes
- La veille et l'analyse du marché fournisseurs
- La prise en compte du développement durable dans l'analyse des risques et opportunités lors de l'élaboration des stratégies d'achats par catégorie
- L'intégration de spécifications et/ou de critères d'évaluation, une pondération conséquente accordée au développement durable
- Le coût complet et le cycle de vie du produit

AGIR SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE L'ENTREPRISE

Les référents achats du Groupe CFI et ses filiales contribuent aux objectifs de la politique environnementale du groupe en accordant une vigilance particulière aux enjeux suivants :

- Les économies d'énergie et la réduction des émissions des GES
- La réduction des risques en matière de santé pour les salariés
- La maîtrise de la consommation des matières premières, de l'eau en particulier, en favorisant notamment les matières recyclées
- La réduction et la valorisation des déchets
- Privilégier les produits, les services et les projets éco-conçus (réduction des impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit)

DEVELOPPER LES ACHATS SOLIDAIRES ET CONTRIBUER A L'EMPLOI DES PUBLICS FRAGILES

Ce point est l'un des piliers de la politique achats responsables du Groupe CFI et ses filiales.

Dans le cadre de ses consultations fournisseurs, les référents achats du Groupe CFI et ses filiales s'imposent de consulter au moins trois fournisseurs dont un fournisseur du secteur du handicap (ESAT, TIH, EA, SIAE) ou de l'insertion (SIAE).

Les référents achats du Groupe CFI et ses filiales peuvent être amenés à proposer aux fournisseurs la possibilité de cotraiter une partie des prestations confiées avec le secteur du



handicap ou de l'insertion.

IMPLIQUER ET VALORISER LES DEMARCHES RSE DE NOS FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Les fournisseurs sont parties prenantes pour la mise en œuvre de la politique Achat Responsable du Groupe CFI et ses filiales, tant sur le plan environnemental que social.

Le Groupe CFI et ses filiales encouragent les fournisseurs à y contribuer en intégrant, dans le cadre de ses consultations et appel d'offres, des critères d'évaluation et de sélection RSE.

Le Groupe CFI et ses filiales veillent au respect par les fournisseurs et leurs sous-traitants de la législation environnementale, des Droits de l'Homme, de la législation sociale, de la qualité des conditions de travail.

Le Groupe CFI et ses filiales s'impliquent dans la lutte contre le travail illégal chez ses fournisseurs et ses sous-traitants. Sur les marchés pour lesquels le risque de non-conformité est élevé, des audits peuvent être réalisés et des plans de progrès peuvent être mis en place.



INNOVATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe CFI et ses filiales intègrent la démarche RSE dans ses offres de services et outils utilisés pour s'assurer de la réduction de l'empreinte carbone du Digital Workspace de ses clients tout au long de son cycle de vie : depuis l'achat au recyclage, et, en passant par la gestion au quotidien, le SAV ou le stockage.

La sensibilisation des collaborateurs aux actes écoresponsables est également effectuée au travers d'applications spécifiques telles que l'inclusion numérique et l'emploi :

- Le Groupe CFI et ses filiales *réserve une partie des postes à pouvoir à des personnes en rupture. La remise au travail est le premier axe sociétal qui permet d'être libre pour une prise de conscience collective.*
- *Une formation interne pour tout nouvel arrivant, diplômé ou non, junior ou sénior, ou en situation de handicap.*

Le Groupe CFI et ses filiales incitent fortement ses fournisseurs et partenaires à innover en matière RSE.

